REGION DE BRUXELLES-CAPITALE

EXTRAIT DU REGISTRE

enregistrement en tant que transporteur de déchets

Conformément à l'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 1er décembre 2016 relatif à la gestion des déchets

Autorité compétente :

Bruxelles Environnement
Division autorisations et partenariats
Site de TOUR & TAXIS
Avenue du Port 86C – bte 3000
1000 Bruxelles

Tél. : 02/775 75 44 – Fax : 02/775 77 72
e-mail : permit_agr@environnement.brussels

La liste complète est mise à jour et consultable sur le site d'internet de Bruxelles Environnent : www.environnement.brussels.

Toute modification d'un des éléments repris dans cet extrait doit immédiatement être notifiée à Bruxelles Environnement.

Données de l'enregistrement

Dossier d'enregistrement : N° ENR/T-D/001635505

Valable depuis le 19/07/2018

L'enregistrement a une durée illimitée tant que l'entreprise remplit les conditions d'enregistrement.

Données de l'entreprise enregistrée

CLL SARL
n° d'entreprise : LU25973331

Siège social :

Op der Haart, 5
9991 WEMPERHARDT
LUXEMBOURG

Adresse reprise dans la liste des entreprises enregistrées sur le site de Bruxelles Environnement :

Op der Haart, 5
9991 WEMPERHARDT
LUXEMBOURG

Personne de contact

Madame Nadine SCHYNOLL

Op der Haart, 4
9999
LUXEMBOURG

Téléphone : +352 28 84 83 - 1
e-mail : n.schynoll@cllsarl.lu

Type de communication : Voie électronique

Activité

Transporteur de déchets

Types de déchets

Catégories de déchets dangereux et non dangereux

La liste ci-dessous est une liste indicative. Le titulaire de l'enregistrement est enregistré pour tous les déchets (tels que figurant dans la décision de la commission européenne 2000/532/CE du 3 mai 2000 établissant une liste de déchets), à l'exception des déchets ayant les codes suivants :

- Déchets animaux : 02 01 02 - 02 01 06 - 02 02 01 - 02 02 02 - 02 02 03 - 02 02 99 - 02 03 04 - 02 05 01 - 18 02 03 - 19 08 09 - 20 01 08 - 20 01 25
- Véhicules hors d'usage : 16 01 04* - 16 01 06
- Déchets explosifs : 16 04 01* - 16 04 02* - 16 04 03*

Déchets non dangereux :

Groupe	Code	Description
	10 01 01	mâchefers, scories et cendres sous chaudière (sauf cendres sous chaudière visées à la rubrique 10 01 04)
	15 01 05	emballages composites
	15 01 06	emballages en mélange
	19 05 01	fraction non compostée des déchets municipaux et assimilés
	19 05 02	fraction non compostée des déchets animaux et végétaux
	19 08 05	boues provenant du traitement des eaux usées urbaines
	19 12 09	minéraux (par exemple, sable, cailloux)

	19 12 10	déchets combustibles (combustible issu de déchets)
	19 12 12	autres déchets (y compris mélanges) provenant du traitement mécanique des déchets autres que ceux visés à la rubrique 19 12 11
Bois	03 01 01	déchets d'écorce et de liège
Bois	03 01 05	sciure de bois, copeaux, chutes, bois, panneaux de particules et placages autres que ceux visés à la rubrique 03 01 04
Bois	03 03 01	déchets d'écorce et de bois
Bois	15 01 03	emballages en bois
Bois	17 02 01	bois
Bois	19 12 07	bois autres que ceux visés à la rubrique 19 12 06
Bois	20 01 38	bois autres que ceux visés à la rubrique 20 01 37
Métaux, ferraille	02 01 10	déchets métalliques
Métaux, ferraille	12 01 01	limaille et chutes de métaux ferreux
Métaux, ferraille	12 01 02	fines et poussières de métaux ferreux
Métaux, ferraille	12 01 03	limaille et chutes de métaux non ferreux
Métaux, ferraille	12 01 04	fines et poussières de métaux non ferreux
Métaux, ferraille	15 01 04	emballages métalliques
Métaux, ferraille	16 01 17	métaux ferreux
Métaux, ferraille	16 01 18	métaux non ferreux
Métaux, ferraille	16 02 14	équipements mis au rebut autres que ceux visés aux rubriques 16 02 09 à 16 02 13
Métaux, ferraille	16 02 16	composants retirés des équipements mis au rebut autres que ceux visés à la rubrique 16 02 15
Métaux, ferraille	17 04 01	cuivre, bronze, laiton
Métaux, ferraille	17 04 02	aluminium
Métaux, ferraille	17 04 03	plomb
Métaux, ferraille	17 04 04	zinc
Métaux, ferraille	17 04 05	fer et acier
Métaux, ferraille	17 04 06	étain

Métaux, ferraille	17 04 07	métaux en mélange
Métaux, ferraille	17 04 11	câbles autres que ceux visés à la rubriques 17 04 10
Métaux, ferraille	19 10 01	déchets de fer ou d'acier
Métaux, ferraille	19 10 02	déchets de métaux non ferreux
Métaux, ferraille	19 12 02	métaux ferreux
Métaux, ferraille	19 12 03	métaux non ferreux
Métaux, ferraille	20 01 36	équipements électriques et électroniques mis au rebut autres que ceux visés aux rubriques 20 01 21, 20 01 23 et 20 01 35
Métaux, ferraille	20 01 40	métaux
Papier et carton	03 03 08	déchets provenant du tri de papier et de carton destinés au recyclage
Papier et carton	03 03 10	refus fibreux, boues de fibres, de charge et de couchage provenant d'une séparation mécanique
Papier et carton	15 01 01	emballages en papier/carton
Papier et carton	19 12 01	papier et carton
Papier et carton	20 01 01	papier et carton
Plastiques	02 01 04	déchets de matières plastiques (à l'exclusion des emballages)
Plastiques	07 02 13	déchets plastiques
Plastiques	12 01 05	déchets de matières plastiques d'ébarbage et de tournage
Plastiques	15 01 02	emballages en matières plastiques
Plastiques	16 01 19	matières plastiques
Plastiques	17 02 03	matières plastiques
Plastiques	19 12 04	matières plastiques et caoutchouc
Plastiques	20 01 39	matières plastiques
Pneus de véhicules	16 01 03	pneus hors d'usage
Textiles	04 02 09	matériaux composites (textile imprégné, élastomère, plastomère)
Textiles	04 02 15	déchets provenant des finitions autres que ceux visés à la rubrique 04 02 14
Textiles	04 02 21	fibres textiles non ouvrées

Textiles	04 02 22	fibres textiles ouvrées
Textiles	15 01 09	emballages textiles
Textiles	19 12 08	textiles
Textiles	20 01 11	textiles
Verre	10 11 03	déchets de matériaux à base de fibre de verre
Verre	10 11 10	déchets de préparation avant cuisson autres que ceux visés à la rubrique 10 11 09
Verre	10 11 12	déchets de verre autres que ceux visés à la rubrique 10 11 11
Verre	16 01 20	verre
Verre	17 02 02	verre
Verre	19 12 05	verre
Verre	20 01 02	verre

Déchets dangereux :

Groupe	Code	Description
	08 01 11*	déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses
	15 01 10*	emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus
	15 02 02*	absorbants, matériaux filtrants (y compris les filtres à huile non spécifiés ailleurs), chiffons d'essuyage et vêtements de protection contaminés par des substances dangereuses
	16 06 01*	accumulateurs au plomb
	17 01 06*	mélanges ou fractions séparées de béton, briques, tuiles et céramiques contenant des substances dangereuses
	17 02 04*	bois, verre et matières plastiques contenant des substances dangereuses ou contaminés par de telles substances
	17 03 03*	goudron et produits goudronnés
	17 05 03*	terres et cailloux contenant des substances dangereuses
	19 12 06*	bois contenant des substances dangereuses
	19 12 11*	autres déchets (y compris mélanges) provenant du traitement mécanique des déchets contenant des substances dangereuses
	20 01 27*	peinture, encres, colles et résines contenant des substances dangereuses